

13	La Dôle	7 mars 2020 SL-G	S.-C. Nyon	4 mars 2020 <i>sur site ski-romand</i> et sur place	Nathalie Vuille Mobile 078 896 25 00
14	La Dôle	8 mars 2020 Descente <b>Ski alpin uniquement</b>	S.-C. Nyon		e-mail: nathalie@skiclubnyon.ch et sur le site www.skiclubnyon.ch
15	Diablerets Piste Jorasse <b>FINALE</b>	21 mars 2020 SL-G	Comité Ski populaire	20 mars 2020 <i>Uniquement sur site ski-romand</i>	Alexandre Barblan 36, rue du Vieux-Collège 1275 Chésereux Mobile 079 822 00 70 e-mail: a.barblan@5oclockevents.ch

## Règlement 2020

- Art. 1** Le Championnat romand populaire de ski alpin et de snowboard est ouvert à tous les membres de Swissski et non-membres, ou de l'un de ses clubs, sous réserve de l'art. 2.
- Art. 2**
- a) *Tous les coureurs* licenciés (*suisses ou étrangers*), ainsi que ceux qui figurent dans la liste de points FSS, FIS et *des pays respectifs*, sont autorisés à participer au championnat populaire, dans une catégorie unique homme ou dame. Ils partent en dernier et ils ne participent pas à la Coupe romande populaire.  
*Exceptions: les juniors licenciés (2002 et moins) ainsi que les Masters courent et sont classés dans leurs catégories d'âge.*
- b) **Le port du casque est obligatoire pour toutes les disciplines et toutes les catégories.**
- c) Toute tricherie et non respect des règlements seront sanctionnés.
- d) Les combinaisons de course sont autorisées pour toutes les disciplines.
- e) **Le port de caméra est fortement déconseillé et reste sous l'entière responsabilité des coureurs.**  
*Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident.*
- f) Pour les autres engins de glisse, prendre contact avec les organisateurs pour savoir si c'est possible ou non.
- Art. 3** La finance d'inscription minimum est fixée comme suit :
- |               |                   |          |
|---------------|-------------------|----------|
| Eliminatoires | Cat. 1            | 10.—     |
| Eliminatoires | Cat. 2-3-4-5-6-7  | 15.—     |
| Finale        | Toutes catégories | gratuite |
| Super-G       | Cat. 1 à 7        | 20.—     |
| Descente      | Cat. 2 à 7        | 20.—     |
| Snowboard     | Cat. 1 et 2       | 15.—     |
- Art. 4** Les inscriptions se font dans les catégories définies chaque année par Ski-romand.  
**Les inscriptions se font de préférence sur le site: [www.ski-romand.ch](http://www.ski-romand.ch)**, ou aux adresses e-mail des organisateurs.  
Pour les inscriptions, se référer et respecter les délais mentionnés pour chaque course.  
**Les organisateurs peuvent prélever un supplément de Fr. 10.—, pour les inscriptions sur place.**  
**Surtaxe unique par famille.**
- Art. 5** Les départs des catégories se font dans l'ordre suivant :
- a) ski alpin catégories 1-2-3-4-5-6-7 et licenciés (dames, puis hommes)  
b) snowboard catégories 1 et 2
- L'ordre de départ peut être modifié par l'organisateur, en fonction des conditions météorologiques et de l'état de la piste.
- Art. 6** Il est possible et même recommandé de participer à plusieurs éliminatoires.  
Il faut participer à 3 éliminatoires au minimum pour figurer au classement de la **Coupe romande populaire**.
- Art. 7** Tout les participants à l'une des courses du calendrier populaire sont automatiquement qualifiés pour participer à la finale et doivent s'inscrire uniquement sur le site de Ski-romand.  
Les inscriptions seront contrôlées par Ski-romand.  
**Les qualifications sont personnelles et non transmissibles.**
- Art. 8** Pour tout différent, l'organisateur se référera au règlement des compétitions de la FIS et procédera par analogie.

### Catégories ski alpin pour 2020

#### Hommes

- 1) 2009-2014
- 2) 1955 et moins
- 3) 1956-1970
- 4) 1971-1985

#### Dames

- 1) 2009-2014
- 2) 1985 et moins
- 3) 1986-2000
- 4) 2001-2004
- 5) 2005-2008

Les enfants de **moins de 12 ans**, ne sont pas autorisés à participer aux descentes.  
Les enfants de **moins de 7 ans**, ne sont pas autorisés à participer aux Super G.

### Catégories snowboard pour 2020

- 1) catégorie dames
- 2) catégorie hommes

- Art. 9** La distribution des prix doit s'effectuer, si possible, dans une fourchette de 1h. à 2h.½, après la fin de la course.